

Une page d'archive...

page n° 52 du 8 décembre 2021



L'ascenseur de la terrasse de Saint-Germain

Au tournant du XX^{ème} siècle, les ascenseurs se généralisent dans des immeubles qui deviennent de plus en plus hauts. Dès 1864, un ingénieur français Félix-Léon Edoux invente un système d'élévateur utilisant l'eau sous pression qui injectée dans un vérin vertical permettait l'élévation d'une cabine et invente le mot « ascenseur ». L'ascenseur de la Tour Eiffel inauguré en 1889 fut une des premières applications de cette technique nouvelle.

Les fabricants d'ascenseurs naissent alors cherchant à diffuser leurs productions. L'une d'entre elles, la « Société Anonyme pour la Construction d'Ascenseurs en France » dont le siège est à Chatou initie en 1898 le projet d'une liaison entre le bas de la Rampe des Grottes où se situe l'établissement thermal le « Spa Français¹ » et la terrasse de Saint-Germain avec le Pavillon Henri IV, lieu de villégiature et de promenade prisé à la Belle Epoque.

Un premier projet prévoit la réalisation d'un funiculaire hydraulique, mais début 1899, le funiculaire prévu sera remplacé par un ascenseur plus rapide, consommant beaucoup plus d'eau, mais augmentant le nombre d'ascensions à 100 par jour. Une société d'exploitation ad hoc, « *la Société de l'ascenseur de la Terrasse de Saint-Germain* » au capital de 150.000 francs, est créée en 1899 avec pour objet d'acheter l'installation mise en œuvre par la « *SA pour la Construction d'Ascenseurs en France*, » et de l'exploiter. Un bail de 60 ans pour l'utilisation des terrains nécessaires aux installations est conclu avec M. Guérin-Cathelan, propriétaire du Pavillon Henri IV, et un traité est conclu avec l'Etat pour la réalisation de la passerelle donnant sur la terrasse du Château².



L'ascenseur est construit courant 1899, mais la tour initialement constituée d'une structure métallique est finalement réalisée en ciment, de même que l'unique pylône intermédiaire sur lequel s'appuient les poutres métalliques en treillis portant la passerelle. L'architecture que l'on aurait pu imaginer plus originale en pleine période de l'Art Nouveau alors que cet équipement se voulait démonstratif d'une technologie nouvelle, est plutôt sobre, la tour et le pylône étant tous deux couronnés d'une corniche rehaussée de voussures.

La tour est évidée sur ses 4 côtés permettant ainsi aux passagers de la cabine elle-même vitrée d'admirer le paysage pendant la montée, elle est assise sur un socle servant aussi de vestibule d'accès à la cabine dont le parement extérieur, en maçonnerie grossière, conserve le caractère « rupestre » des aménagements des jardins du Château-Neuf. L'entrée bien que murée, et la plateforme du pylône sont encore visibles dans le virage de « la côte du Pecq ».

¹ Etablissement thermal et Casino qui fonctionnera jusqu'en 1904 dans la villa Charvet au Pecq

² Sources : archives municipales de Saint-Germain, dossier Ascenseur de la Terrasse

Un procès-verbal de fonctionnement établi le 31 janvier 1900 par l'agent voyer de la ville nous donne les performances de l'ascenseur : durée de l'ascension : 52 secondes à la montée, et 41 secondes à la descente, le frein hydraulique imposé par la préfecture est essayé et fonctionne parfaitement. L'ascension est assez lente avec une vitesse de 1,6 m/sec, la cabine emportant une vingtaine de personnes (et des cyclistes) avec son conducteur à chaque navette.

Le 2 février 1900 un arrêté municipal signé par M.Desoyer, maire, est pris autorisant l'exploitation, et précisant que l'eau sera facturée « *en fonction du tarif décroissant en vigueur* » sans aucun engagement sur le débit.

L'ascenseur est ouvert au public le 3 mars 1900, et une première rupture de l'axe du tambour du vérin hydraulique est constatée le 28 mars, puis à nouveau le 8 juin. Cet accident relaté dans le « Réveil » du 14 juin révèle qu'il s'est produit à la descente mais n'a fait aucune victime. Le préfet et le maire se déplacent sur les lieux peu après, retirent leurs autorisations considérant que l'accident est lié à une négligence et commandent une expertise.



Un rapport du conseil d'administration présenté à l'assemblée générale de la *Société de l'Ascenseur de la Terrasse de Saint-Germain* du 21 février 1901 indique qu'en l'absence d'une responsabilité claire sur l'origine du dysfonctionnement constaté, et des refus de la Ville et de la Préfecture d'autoriser la remise en service, il est nécessaire de remplacer complètement l'appareil compensateur. Le capital souscrit lors de la création de la société ayant été entièrement utilisé par la construction, il est proposé d'émettre des obligations pour 60.000 francs permettant l'achat d'un nouvel équipement et la couverture des pertes de 11.913 francs, l'ascenseur n'ayant fonctionné que 93 jours au cours de sa 1ère année d'exploitation.

Les travaux de réparation sont confiés aux Ateliers Abel Pifre³ et semblent donner satisfaction puisque le 31 mai 1901, la ville autorise à nouveau le fonctionnement de l'ascenseur. Les pertes d'exploitations sont cependant importantes au cours des années qui suivent, et les relations deviennent difficiles avec la Ville qui en 1907 met en demeure la société de s'acquitter sous 24h des arriérés sur les consommations d'eau. Le 27 juillet 1908, l'ascenseur est mis en vente par adjudication à la bougie par Maître Gréban, notaire à Saint-Germain, la mise à prix est de 20.000 francs. M.Pifre qui avait une parfaite connaissance de l'installation et qui a été vraisemblablement le seul enchérisseur emporte cette adjudication pour 20.100 francs⁴, soit un prix dix fois inférieur aux investissements réalisés par les promoteurs initiaux, et demande aussitôt le renouvellement des autorisations qui lui sont accordées.

L'exploitation de l'ascenseur semble se poursuivre pendant la décennie suivante. La période de la guerre peu favorable aux loisirs accroît les pertes d'exploitation, et l'américain OTIS devenu propriétaire de l'ascenseur par l'acquisition de la société Abel Pifre, visant avant tout à s'ouvrir sur le marché français va se désintéresser de « l'Ascenseur de la Terrasse », et par une lettre à la Ville du 28 avril 1921, les Ateliers Otis-Pifre font état des difficultés à supporter une augmentation du cout de l'eau, signalant par ailleurs que la fréquentation n'excède pas « *450 personnes le dimanche, et à peine 4 à 8 personnes en semaine* ».

L'exploitation cesse définitivement en 1921, les installations restèrent en l'état quelques années, et par une lettre du 11 mars 1925, les Ateliers Otis-Pifre informent la Ville de son intention de « *démolir les installations fermées depuis plusieurs années du fait du prix prohibitif de l'eau* », rejetant ainsi sur la Ville la responsabilité de l'échec commercial de cette expérience.

Jean-Michel Bourillon

³ Abel Pifre, ingénieur français qui créa en 1880 au 174 rue de Courcelles à Paris, un atelier de fabrication d'ascenseurs qui sera acquis en 1913 par la société américaine OTIS pour former OTIS-PIFRE qui fonctionnera sous ce nom jusqu'en 1964.

⁴ Registre des notaires, Me Raymond Victor Gréban, 1905-1910, p.121, AD 78, 3E37 617